

CALENDRIER du 27 octobre au 4 novembre 2018

N°1111

Samedi 27 octobre **Saint Dimitri**

10 h 30 Messe aux Capucins préparée par Christiane et Henri
 17 h 45 Messe à l'église de VISAN
 19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS

Dimanche 28 octobre **30^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire**

Changement d'heure :

les horloges sont retardées d'1 heure !!!

09 h 30 Messe à l'église de RICHERENCHES
 10 h 45 Messe à l'église de GRILLON
 10 h 45 Messe à l'église VALRÉAS
 à l'intention des défunts Simone MICHEL,
 Jean-Paul VARÉE, Berthe et Baptiste MOREL

Lundi 29 octobre **Saint Narcisse**

18 h 15 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
 précédée du Chapelet
 19 h 00 Équipe liturgique d'Édith LEPOIVRE
 20 h 30 Groupe de prière à l'église de VALRÉAS

Mardi 30 octobre **Bienheureuse Bienvenue Bojani**

15 h 30 Chapelet à l'église de RICHERENCHES
 18 h 15 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
 précédée du Chapelet
 20 h 30 Prière des familles à l'église de VALRÉAS
 suivie d'une collation au presbytère

Mercredi 31 octobre **Saint Quentin**

Saint Alphonse Rodriguez

08 h 30 Pas de Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
 10 h 30 Adoration et confessions à l'église de VALRÉAS
 jusqu' à 12 h 30 avec le Père Johan BAROLI
 suivies d'un temps de louange jusqu'à 13 h 00
 17 h 45 Messe de Toussaint à l'église de RICHERENCHES
 19 h 00 Messe de Toussaint à l'église de VALRÉAS
 Action de Grâce
 20 h 30 Répétition du Chœur St Joseph à la salle Cardinal Maury

Jeudi 1^{er} novembre **Solennité de TOUS LES SAINTS**

09 h 30 Messe de Toussaint à l'église de VISAN
 10 h 45 Messe de Toussaint à l'église de GRILLON
 10 h 45 Messe de Toussaint à l'église de VALRÉAS
animée par le chœur St Joseph
 à l'intention des défunts Marcelle et Émile BERNARD,
 André MALLERET, Lucie et Jean MOUILLAUD,
 Jean-Claude LAURENT, Michel ROBERT,
 Rocco DIBIASE et les défunts de la famille
 Marcelle CHARTOIRE, Robert SOURIS
 15 h 00 Bénédiction du cimetière Marie Vierge à VALRÉAS
 16 h 00 Bénédiction du cimetière La Romezière à VALRÉAS
 20 h 00 Rencontre de l'équipe de préparation au mariage
 chez Nathalie et Claude JOUVE à RICHERENCHES

Vendredi 2 novembre **Commémoration**

de tous les fidèles défunts

10 h 00 Messe à l'église de VISAN
 suivie de la bénédiction des cimetières
 (l'ancien et le Claron)
 11 h 00 Messe à l'église de RICHERENCHES
 suivie de la bénédiction du cimetière
 15 h 00 Messe à l'église de GRILLON
 suivie de la bénédiction du cimetière
 19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS

Samedi 3 novembre **Saint Hubert**

Saint Martin de Porrès

09 h 15 Rencontre œcuménique à l'Espace Jean DUFFARD
 à la salle de l'Oustau sur le thème « Très concrètement,
 comment nos communautés participent-elles à l'accueil
 des migrants, joies et difficultés du quotidien. »
 10 h 30 Messe aux Capucins préparée par Marie-Jeanne et Marcel
 17 h 45 Messe à l'église de RICHERENCHES
 19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS avec la participation
 du groupe musical de SACHSENHEIM
 (trompettes, cor, tuba et piano, violon).

Dimanche 4 novembre **31^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire**

09 h 30 Messe à l'église de VISAN
 à l'intention du défunt Valentin MATARAZZO
 et les défunts de la famille,
 et du défunt Bernard BOYER
 10 h 30 Baptêmes à l'église de RICHERENCHES
 de Jean et Jérôme BOUVET, Hadrien et Victor SERPI
 10 h 45 Messe à l'église de GRILLON
 à l'intention des défunts Lorette et Louis GRAS
 et leurs enfants Jean-Louis et Françoise
 10 h 45 Messe à l'église VALRÉAS
 à l'intention des défunts Alexandre MEYRAND,
 Paul et Jean-Luc BUCELLE
 Albert ORHON



Que veux-tu que je fasse pour toi ?

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan



Courriel : paroisse-de-VALRÉAS@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

Site internet : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez Paroisse de Valréas dans votre navigateur

N° 1111 - 2018.10.27

EVENEMENTS ET INVITATIONS

OBSÈQUES : à VALRÉAS, Nadège SAVAJOLS née MICHEL, 84 ans (Maire de VALRÉAS du 25 mars 2005 au 15 mars 2008).

Nous la portons dans nos prières avec sa famille et ses proches.

DENIER DE L'ÉGLISE : il est la participation de base des catholiques à la vie matérielle de l'Église. Certes, il y a d'autres moyens, les dons et les legs en particulier. **Mais le Denier demeure essentiel.** Et il faut le répéter sans fioriture : **il n'est pas normal qu'un catholique ne participe pas au Denier de l'Église. C'est la première des solidarités à vivre !** Un don au Denier de l'Église Catholique ouvre droit à déduction d'impôt. Quel que soit le montant de votre don, il vous permettra la déduction de 66% de sa valeur. Des enveloppes sont à votre disposition au fond des églises. **Merci aux nombreux donateurs qui malgré de faibles ressources participent généreusement au Denier !** En ces temps difficiles, merci pour votre générosité !

Un certain nombre de pratiquants chez nous donnent dans un autre diocèse. Il serait équitable de partager car la présence de nombreux prêtres a un coût pour le diocèse d'AVIGNON. La grâce est gratuite, l'Église a un coût...

MISSEL : la nouvelle édition du Missel des Dimanches 2019 vient de paraître. Elle contient l'ensemble des textes de la liturgie en un seul volume au prix de 9,00 €. Pour se le procurer, commandez-le avant le 19 novembre au presbytère en le réglant à l'avance !

SECOURS CATHOLIQUE : il vous convie à son marché aux jouets le samedi 10 novembre de 9 h 00 à 17 h 00 à son local au 27 cours Victor Hugo à VALRÉAS (jeux, jouets, matériel de puériculture, peluches, poupées, CD, disques, livres...).

COMMUNICATION : pour qu'un événement figure sur cette page, il doit parvenir à Monsieur le Curé avant le lundi 19 h 00. Pour une information dans le calendrier au verso de cette feuille, elle doit parvenir avant le jeudi 9 h 00. Merci de votre compréhension.

POURQUOI FAIRE CÉLÉBRER DES MESSES POUR LES DÉFUNTS ? : lorsque nous confions une intention de messe pour un défunt, nous vivons en Christ Ressuscité, une rencontre mystérieuse mais réelle avec celui ou celle qui est déjà entré dans la Vie. La communion des saints établie dans le Christ, fait vivre en communion les vivants de la terre et les vivants du ciel. **Uni au Christ dans la célébration eucharistique, nous sommes en communion avec nos défunts.** Nous prions le Christ pour eux, ils prient le Christ pour nous. **L'Eucharistie devient l'espace d'un mystérieux échange et d'une profonde communion d'amour et de prière avec ceux qui ont déjà vécu leur pâque décisive vers le Père.** Nous sommes au-delà d'un simple souvenir douloureux, nous vivons dans une mystérieuse présence les uns aux autres, au sein de la communion établie par le don d'amour du Christ et vivifiée en permanence par l'Esprit. La pratique ancienne de confier une intention de messe pour nos défunts est donc **un geste d'affection et d'attachement pour ceux qui nous ont quittés.** Elle permet de vivre l'absence et soutient notre espérance. Elle nous fait communier au mystère d'amour en Christ qui nous relie les uns aux autres. **Elle permet enfin un partage et une prise en charge matérielle des prêtres qui ont engagé leur vie pour le service de leurs frères en Église.**

Rappel : la conférence des évêques de France a fixé à 17,00 € l'offrande d'une messe.

VEILLEUSES : comme chaque année, aux sorties des messes, vous pourrez les acheter pour les déposer sur les tombes.

RENCONTRES ŒCUMÉNIQUES DANS LE CADRE DU JUMELAGE : du 2 au 5 novembre notre Paroisse et l'Église Protestante Unie se retrouvent pour accueillir une fois encore 15 amis de SACHSENHEIM.

Vous êtes tous invités à participer à cette rencontre le samedi 3 matin à partir de 9 h 15 à l'Espace Jean DUFFARD (Maison des Associations) salle de l'Oustau, pour écouter et partager sur le thème qui sera abordé cette année : « Très concrètement, comment nos communautés participent-elles à l'accueil des migrants, joies et difficultés du quotidien. »

Après le débat les participants pourront partager le repas en apportant leur contribution : **un mets salé et un mets sucré** pour 4 (selon la tradition) sans oublier assiette, verre et couverts.

Le même jour à 19 h 00 messe à l'église de VALRÉAS avec la participation d'un groupe musical de SACHSENHEIM (trompettes, cor, tuba et piano, violon).

L'ÉGLISE ET LA CRÉMATION : la position de l'Église est claire. Elle accepte la crémation mais demande que certaines règles soient respectées. Le Rituel catholique des funérailles dit : « À ceux qui ont choisi l'incinération de leur corps, on accordera des funérailles chrétiennes, sauf s'il est évident qu'ils ont fait ce choix pour des motifs contraires à la foi chrétienne. Tout en respectant la liberté des personnes et des familles, on ne perdra pas de vue la préférence traditionnelle pour la manière dont le Seigneur lui-même a été enseveli ».

Ces quelques lignes expriment clairement la position de l'Église. **Pendant longtemps, le choix de l'incinération a correspondu à une volonté de nier la foi chrétienne en la résurrection des corps.** Aujourd'hui, elle est plutôt motivée par des raisons d'hygiène ou financières. C'est pourquoi, depuis le 8 mai 1963 (article 1176-3 du Code de Droit Canon), elle est acceptée. Mais **l'Église rappelle sa préférence pour la pratique de « confier le corps à la terre »**, car dans notre vie comme dans notre mort, **nous cherchons à ressembler au Seigneur Jésus** pour qu'il nous prenne dans sa mort et sa résurrection. Si le choix de la crémation est maintenu, l'Église demande qu'elle ait lieu après la célébration des funérailles, pour que les marques d'honneur soient rendues au corps et non pas à des cendres. Elle souhaite que celles-ci ne soient pas dispersées, pour qu'il y ait un lieu public ouvert de souvenir et de recueillement. Elle récuse également l'appropriation privée des cendres par telle ou telle personne, membre de la famille ou non.